

# En Afrique, l'ordre constitutionnel en question(s)

Vendredi 20 mars 2026 de 8h30 à 18h00

Entrée libre et gratuite

Amphi. Ellul - Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ)

35 place Pey-Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux

Participation possible en Zoom :

<https://u-bordeaux-fr.zoom.us/j/86862202237?pwd=B05MCOaEkmqam70Ha0tampd41gxKdP.1>

ID de réunion : 868 6220 2237 - Code secret : 955216

Mars 2026 - Service imprimé, université de Bordeaux - crédit photo © ian1109, AdobeStock



## › Responsables scientifiques :

**Fabrice Hourquebie**, Professeur de droit public, Université de Bordeaux,  
Directeur du CERCCLÉ (UR 7436)

**Jean du Bois de Gaudusson**, Professeur émérite de droit public,  
Université de Bordeaux, Président honoraire de l'Université  
Montesquieu-Bordeaux IV

## Contact

[cercclé@u-bordeaux.fr](mailto:cercclé@u-bordeaux.fr)

---

## PRÉSENTATION

---

L'idée de ce colloque s'inscrit dans le prolongement du dossier nourri par quinze auteurs, pour la plupart appartenant aux universités africaines, que la Revue Afrique contemporaine a consacré en 2024 à l'ordre constitutionnel en Afrique. Recherché, imposé, rénové, contesté ou souvent abordé de façon incantatoire, l'ordre constitutionnel est devenu ou redevenu à l'époque actuelle un enjeu majeur en Afrique (mais le continent africain n'est pas le seul concerné). Enjeu majeur pour nombre d'États et gouvernements - militaires ou non, issus ou non de coups d'État ou d'autres changements anticonstitutionnels de gouvernement -, ainsi que pour les institutions multilatérales et les organisations internationales et régionales telles l'Union africaine et la CEDEAO notamment, ou encore pour les sociétés civiles.

Les questions sont nombreuses et les interrogations ne manquent pas. Toutes ne sont pas nouvelles, mais elles présentent un regain d'intérêt parce qu'elles s'inscrivent dans un contexte général de remise en cause, voire de rupture plus ou moins affirmée et directe, du constitutionnalisme et de ses institutions, de son utilisation et de ses rapports avec la démocratie ou de l'ordre international en général, ainsi que des systèmes de valeurs réputées universelles.

L'on se devait d'y revenir et d'en débattre avec la présence de chercheurs réputés dont plusieurs sont, grâce à leur participation à des formations de haut niveau qui bénéficiaient de l'appui de la Région Nouvelle-Aquitaine, des habitués de l'Université de Bordeaux, de ses unités de recherches, et plus particulièrement du Centre d'Études et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État, le CERCCLÉ. La mise en commun des compétences, des expertises et des ressources de la revue Afrique contemporaine (portée par l'Association Nouvelle Afrique contemporaine), de la Région Nouvelle-Aquitaine et du CERCCLÉ de l'Université de Bordeaux permet ainsi de revisiter fort utilement la notion d'ordre constitutionnel en s'interrogeant sur ses profondes transformations en Afrique francophone.

---

## PROGRAMME

---

8h30 **Accueil des participants**

8h45 **Mots d'accueil**

**Carolina Cerda-Guzman**, Chargée de mission internationalisation à la Faculté de droit et science politique, Maîtresse de conférences en droit public, Université de Bordeaux

**Fabrice Hourquebie**, Professeur de droit public, Université de Bordeaux, Directeur du CERCCLÉ (UR 7436), ancien Secrétaire général de l'Association Française de Droit Constitutionnel (AFDC), Expert auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

**Jean du Bois de Gaudusson**, Professeur émérite de droit public, Président honoraire de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, ancien Président de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), Président de l'Association éditrice et du Conseil scientifique d'Afrique Contemporaine

**Laurent Rey Lescure**, Adjoint à la Déléguée Europe International, Région Nouvelle-Aquitaine

9h00 **Propos introductifs**

**Jean du Bois de Gaudusson**, Professeur émérite de droit public, Université de Bordeaux, Président honoraire de l'université Montesquieu-Bordeaux IV

**Christine Desouches**, Maître de conférences (h) à l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, ancienne Déléguée à la Paix, à la Démocratie et aux Droits de l'Homme de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Présidente (h) de l'Académie des Sciences d'Outre-mer

**Bonaventure Mvé-Ondo**, Professeur émérite de philosophie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon

---

## LES CONCEPTS EN JEU

---

9h30 **Droit constitutionnel transitoire et droit constitutionnel transitionnel**

**Fabrice Hourquebie**, Professeur de droit public, Université de Bordeaux, Directeur du CERCCLÉ (UR 7436)

10h00

## Les États et les ordres constitutionnels

**Sébastien Yedoh Lath**, Professeur de droit public, Université Houphouët-Boigny, Abidjan, Membre du Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire

10h30

## Le souverainisme

**Augustin Loada**, Professeur de droit public et science politique, Université de Ouagadougou, Avocat au Barreau du Burkina-Faso

11h00

› Pause

11h30-12h45 › Débats

---

## TABLES RONDES

---

14h15

### TABLE RONDE 1

#### Juridictions constitutionnelles et ordres constitutionnels

**Présidence** : **Jean du Bois de Gaudusson**, Professeur émérite de droit public, Université de Bordeaux, Président honoraire de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

**Jean-Louis Atangana**, Professeur de droit public, Université Yaoundé I, Cameroun, Doyen honoraire, Président de l'Association camerounaise de droit constitutionnel

**David Aलोcо**, ATER en droit public, CERCCLÉ, Université de Bordeaux

**Dandi Gnamou**, Présidente de la Haute Cour de Justice du Bénin, Juge à la Cour constitutionnelle du Bénin, Professeure titulaire de droit public, Université Abomey-Calavi, Bénin

**Seni Ouedraogo**, Professeur titulaire de droit public, Université Thomas Sankara, Burkina-Faso, ancien Ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale

15h45

› Pause

16h15

## TABLE RONDE 2

### Les nouvelles constitutions : quels contenus ?

**Présidence :** **Christine Desouches**, Maître de conférences (h) à l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, Présidente (h) de l'Académie des Sciences d'Outre-mer

**Nadia Bernoussi**, Professeure de droit public, Université de Rabat, Membre de la Commission de Venise

**Stéphane Bolle**, Professeur de droit public, Université de Montpellier Paul-Valéry

**Bonaventure Mvé-Ondo**, Professeur émérite de philosophie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon

**Yaodia Sénou-Dumartin**, Docteure en droit public, CERCLE, Université de Bordeaux, Chercheure à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM)

### Conclusions

**Robert Dossou**, Avocat au Barreau du Bénin, ancien Ministre de la justice, Doyen honoraire de la Faculté de droit de l'Université Abomey-Calavi, ancien Président de la Cour constitutionnelle du Bénin

18h00

### Réunion du Conseil scientifique de la revue *Afrique contemporaine*

## VENIR AU PÔLE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Arrêt **Hôtel de Ville**, Tram F et B

› **Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean** - 20 min environ

Prendre le tram **F** (Direction « Aéroport » Mérignac) et descendre à l'arrêt « Hôtel de ville ».

› **Depuis le campus de Talence** - 20 min environ

Prendre le tram **B** (Direction « Berges de la Garonne » ou « Claveau ») et descendre à l'arrêt « Hôtel de ville ».

Infos complémentaires sur le site de la TBM : [www.infotbm.com](http://www.infotbm.com)

